

Les activités physiques et sportives adaptées au CH La Chartreuse

L'ÉQUIPE DE SPORT ADAPTE

Contacts

Olivier Peillard (Cadre de santé) : olivier.peillard@chlcdijon.fr / 03 80 42 49 84
Florent Martin (Infirmier référent) : florent.martin@chlcdijon.fr / 03 80 42 54 24



1 Bd Chanoine Kir - BP 23314
21033 DIJON Cedex
www.ch-chartreuse-dijon-cotedor.fr



Histoire des APSA (Activités Physiques et Sportives Adaptées) au CH La Chartreuse

Dès 1972, deux infirmiers organisent dans les unités de soins des activités physiques et sportives et des séjours thérapeutiques ski au bénéfice des patients qui travaillent aux ateliers.

Le gymnase est construit en 1973 à l'initiative d'un médecin. Son financement est assuré par l'association hospitalière de l'hôpital. Cette infrastructure permet de réorganiser les activités sportives.

En 1986, le sport devient un outil thérapeutique ; un infirmier est détaché pour assurer les activités.

En 1991-1992 une équipe sport est constituée de treize infirmiers et deux suppléants. Elle élabore un projet sport institutionnel. A chaque activité correspond un projet, des objectifs et un intervenant.

En 2011, un médecin référent est nommé pour l'Equipe de Sport Adapté.

En 2016, l'Equipe de Sport Adapté est rattachée au CIAMM (Centre Intersectoriel d'Activité à Médiations Multiples).

Aujourd'hui l'équipe compte une trentaine d'encadrants (infirmiers, aides-soignants et ergothérapeute).





Qu'est-ce que la médiation sportive adaptée?

C'est une prise en charge thérapeutique, sur prescription médicale. Elle s'adresse aux patients dont l'état physique et psychique permet une activité sportive. (Toutes pathologies et tout

mode d'hospitalisation).

La médiation sportive adaptée est une composantes de la prise en charge du patient et s'inscrit dans un projet global de soins.





Quels objectifs ?

Les objectifs des médiations sportives peuvent varier en fonction de l'activité. Néanmoins, les objectifs principaux sont communs :

- Développer et/ou maintenir sa condition physique,
- Prendre du plaisir,
- Pratiquer une activité physique en dehors du cadre habituel (unité d'hospitalisation, lieu de vie...),
- Tisser du lien social,
- Respecter des règles sociales et sportives,
- Se valoriser,
- Améliorer la confiance en soi et en l'autre,
- Apprendre à gérer sa frustration et ses émotions.

Quelles activités ?

- La randonnée,
- Les jeux de raquettes,
- L'éveil corporel,
- Les activités aquatiques,
- Les sports collectifs,
- L'escalade,
- La voile,
- Un évènement annuel : « Autour d'un ballon de football : Rencontres sportives interrégionales »,
- Un séjour annuel multisport de 5 jours.

Merci de prévoir une tenue de sport adaptée à chaque activité